Les détenus se font livrer des téléphones portables par drones, à présent…

écrit par Christine Tasin | 21 janvier 2017

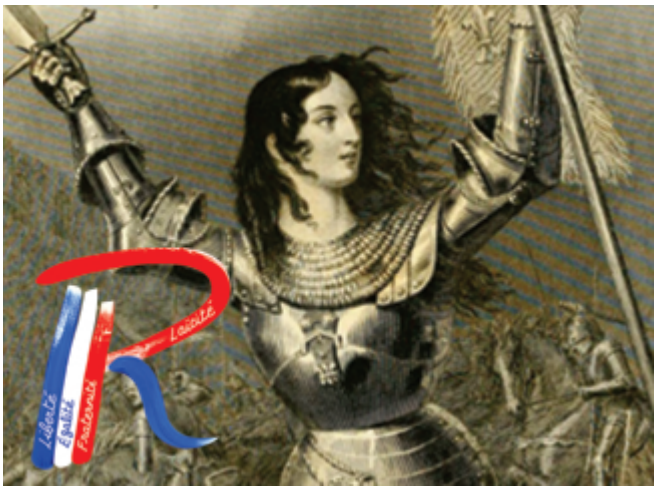

Quel est ce monde de fous où des détenus ont autant de contacts avec le monde extérieur que le citoyen lambda ?
Quel est ce monde de fous où des détenus ont plus d'argent que le citoyen lambda, bien en peine d'acheter deux téléphones portables et de se les faire livrer par drones ?
Quel est ce monde de fous où les prisons à ciel ouvert permettent à des drones de livrer ce qu'ils veulent à des gens dangereux ?
La livraison a eu lieu dans la cour de la prison et quelques secondes plus tard le paquet était dans la cellule du détenu qui avait pu le faire monter jusqu'à sa fenêtre à l'aide d'un cordage. Imaginez si dans le paquet il y avait eu une arme chargée ce qui se serait passé quand les gardiens ayant repéré la fenêtre ont fait irruption dans la cellule…
Cela a déjà été fait au Canada, et ailleurs… Livraison d'armes, livraison de drogue, de tabac…
https://francais.rt.com/international/12254-arme-feu-livree-par-drone-prison
Quel est ce monde de fous où la privation de liberté, censée être et une protection pour le citoyen lambda et une punition

décourageant les velléités de récidive n’empêche rien ?

Un drone a survolé la prison d’Annœullin, avant de déposer un colis à destination d’un détenu. Cette nouvelle technique pourrait bien prendre de l’ampleur dans les années à venir s’inquiètent les syndicats pénitentiaires.

Une nouvelle technique pour acheminer des colis aux prisonniers depuis le monde extérieur a été découverte dans la prison d’Annœullin, dans le département du Nord. La cour de l’établissement a été survolée par un drone, qui a déposé un paquet contenant deux téléphones portable.

Avant que les surveillants ne puissent intervenir, les téléphones avaient été remontés dans une cellule à l’aide d’un cordage, suivant la technique connue sous le nom de «yoyo». Ces derniers ont tout du même pu être récupérés après coup, les gardiens ayant repéré le destinataire.

Pour Guillaume Pottier, le secrétaire régional du syndicat de l’administration pénitentiaire UFAP-UNSA-Justice, il est difficile de lutter contre ce nouveau phénomène : «Ça va très vite, on a encore moins le temps de prévenir les forces de l’ordre que pour les « lancers » traditionnels», explique t-il en référence aux lancers de marchandises par dessus les mur des prisons. «Ce type de drone a une portée de 3 kilomètres, c’est difficile d’interpeller la personne qui est derrière», affirme t-il.

Le phénomène prend de l’ampleur à travers le monde, de la drogue ou du tabac ont déjà été livrés grâce à des drones dans des prisons. Au Canada, une étape a été franchie et c’est une arme à feu qui a été livrée à un détenu.

https://francais.rt.com/france/32689-prisonnier-se-fait-livrer-telephones-par-drone